



FORMATION CONTINUE 2022

VISIOCONFERENCE

DEONTOLOGIE/EXERCICE PROFESSIONNEL

**"SAVOIR ETABLIR UN BUDGET PREVISIONNEL
ET
CALCULER SON SEUIL DE RENTABILITE"**

**Mercredi 6 juillet
De 9h30 à 12h30**

Nadine SERRES
Directrice de la formation
ANAFAGC

**80€ la séance
gratuit / - 2 ans**

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité de :

- Optimiser la rentabilité de leur cabinet en se posant les bonnes questions;
- Elaborer un budget prévisionnel en sachant analyser les ratios de leur cabinet ;
- Calculer leur seuil de rentabilité ;
- Se fixer des objectifs.

Pré requis :

Être Avocat.

Programme :

- L'analyse économique (le budget prévisionnel, les ratios)
- Savoir calculer son seuil de rentabilité
- Se fixer des objectifs

Moyens pédagogiques :

Support pédagogique remis lors de la formation.

Cas pratique et conférence avec échanges interactifs.

Enquête de satisfaction de la formation.

Quizz d'atteinte des objectifs.

Niveau de la formation : 1 (Acquisition des fondamentaux) et 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP (edasop.fr) leur attestation de présence.

Formation via zoom. Le lien est adressé par l'EDASOP aux participants par mail au plus tard la veille de la formation.

Cette formation faisant partie de la convention de financement 2022 signée entre le FIF PL et l'EDASOP, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap :

Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE

s.debalorre@edasop.fr

[05 61 53 58 52](tel:0561535852)